

Rapport de gestion 2013



Chemins de fer du Jura



SOMMAIRE

PRÉAMBULE	2-3
ORGANES DE LA COMPAGNIE	4-6
DIVISION VOIE ET BÂTIMENTS	7
DIVISION DE L'EXPLOITATION	8-9
DIVISION TRACTION, ATELIERS ET INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES	10-11
DIVISION DES AUTOMOBILES	12
SERVICE ÉTUDES ET PROJETS	13
SERVICE MARKETING	14
DIVISION FINANCES ET ADMINISTRATION	15-17
COMPTES ET BILAN	18-25
Bilan	
Comptes de résultat	
Annexes	
PROCESSUS D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT	26-28
ATTESTATIONS D'ASSURANCE	29-30
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION	31-32
APPROBATION DES COMPTES PAR L'OFFICE FÉDÉRAL DES TRANSPORTS	33-34
PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	35

Impressum

Edition : Chemins de fer du Jura

Dessins : Hans Erni

Maquette : BBR, Courroux

Réalisation : Imprimerie Le Franc-Montagnard SA, Saignelégier

PRÉAMBULE

Maxime Jeanbourquin
Président du Conseil d'administration



Préambule

L'année 2013, se solde, pour notre compagnie, avec un résultat positif de quelque CHF 280'000.-, malgré la diminution de l'indemnité de 2,5 %.

Ce bénéfice peut nous réjouir mais sans nous inciter à un optimisme béat puisqu'il se fonde pour l'essentiel dans l'augmentation générale des tarifs consentie dans l'ensemble des entreprises de transports concessionnaires (ETC).

Avec un bénéfice de près de CHF 200'000.-, le trafic des voyageurs (chemin de fer) améliore son taux de couverture au-delà de 30% pour l'ensemble de ses lignes, un mieux à souligner. Si le transport de marchandises s'écrit aussi en chiffres noirs – notamment grâce à l'évacuation des déchets de Bonfol – il faut noter avec attention une perte marquée dans le secteur des bus concessionnaires ainsi que dans le domaine de l'infrastructure où d'importants travaux d'entretien ont été nécessaires. Pour leur part, les activités accessoires dégagent elles aussi un bénéfice bienvenu par les bus scolaires et le transport du lait notamment, et en dépit de pertes constantes mais atténuées de *novicar*.

Pris en compte seuls, les secteurs subventionnés perdent CHF 50'000.-.

Côté caisse de prévoyance, les résultats équilibrés des fonds de placement nous ont épargné des soucis pour cette année; bien soudée, la commission paritaire de prévoyance mise toutefois sur une extrême prudence vu l'aspect très volatile des marchés boursiers.

Mise en chantier

Bien que l'année écoulée ait rendu opérationnelle notre tête de pont rénovée à Glovelier, elle se distingue surtout par la mise en chantier de la gare du Noirmont, l'une des plus vastes constructions d'infrastructures que les CJ aient connues. Si les entreprises adjudicatrices ont entamé leurs travaux en temps opportun, il y a lieu de souligner toute la compétence et l'engagement sans failles de nos équipes des voies et des installations électriques qui s'activent dès lors avec entrain dans ce travail titanique, de même que l'ensemble des cadres et de la direction sans cesse sur la brèche en pareille circonstance.

Côté neuchâtelois aussi, les chantiers sont d'actualité: en collaboration avec Vadec S.A. et la ville de La Chaux-de-Fonds, les travaux ont démarré à Bellevue et à la gare principale, alors que le projet de réfection du tronçon routier et ferroviaire mûrit entre les deux gares de la cité horlogère.

Simultanément, tout en discrétion et en efficacité, la suppression ou l'amélioration des passages à niveau se poursuit...

Matériel roulant

Comme évoqué l'an passé, les commanditaires n'ont accepté de financer que trois rames nouvelles au lieu des cinq souhaitées par l'entreprise. La solution choisie permettra de constituer cinq rames composées d'un véhicule moteur neuf et de voitures de 1985 rénovées et adaptées.

De plus, afin de pallier le manque de matériel roulant jusqu'à la livraison du nouveau, quatre motrices d'occasion ont été achetées (à un prix attractif) en Suisse orientale, dont trois seront adaptées à notre réseau, la quatrième servant ensuite de matériel de rechange.

Ces véhicules, après la livraison du matériel en 2015, seront utilisés pour le trafic des marchandises en remplacement des motrices datant des années 1950 et à bout de souffle.

Par ailleurs, nous avons acquis une motrice, à un prix très intéressant, pour notre ligne à voie normale qui en avait un urgent besoin.

Côté automobiles concessionnaires, le renouvellement du parc se poursuit selon les plans financiers et techniques établis par la direction.

Stratégie de l'entreprise

Pierre angulaire de la compagnie et apanage des administrateurs, la stratégie occupe depuis 2013 une part encore plus importante des travaux du Conseil d'administration des CJ.

Les réformes successives des transports ferroviaires et la refonte des horaires qu'entraînera le réaménagement du nœud ferroviaire de Lausanne obligent les CJ à définir plus en profondeur leur stratégie. Il s'agit avant tout de maintenir un réseau de correspondances pertinent et concurrentiel dans l'ensemble de l'Arc jurassien et de la région bâloise dont l'aéroport sera relié au réseau ferré suisse. L'accès des CJ au nœud ferroviaire de Delémont devrait promouvoir notre réseau comme liaison optimale entre La Chaux-de-Fonds et la cité rhénane, même si la ligne du Pied du Jura par Olten représente une concurrence non négligeable.

De plus, la fin du transport des déchets de Bonfol, prévue en 2016, oblige la compagnie à redéfinir ses possibilités d'exploitation en voie normale en prenant en compte l'évolution du trafic entre Delémont et Belfort, au plan de la desserte fine et régionale. Aussi, les exigences nouvelles en termes de sécurité ainsi que

les adaptations nécessaires en fonction de la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) requièrent des investissements pour l'infrastructure et le matériel roulant sur notre ligne ajoulote à voie normale aussi bien dans le trafic de marchandises que de voyageurs. Ce défi important concerne le domaine de la formation de nos collaborateurs tout comme celui des investissements en infrastructures et en matériel roulant. L'exercice de nos activités sur voie normale hors CJ n'est pas exclu de la réflexion menée par le Conseil d'administration.

Améliorer nos prestations

Les conclusions d'une étude de marché démontrent la part importante représentée par les pendulaires dans le nombre de voyageurs transportés au quotidien. De plus, un nombre élevé d'usagers dispose d'abonnements généraux ou d'abonnements pour communautés tarifaires. Notre service marketing va intégrer les résultats de cette étude en vue d'augmenter encore le nombre de pendulaires par des conditions attractives au nombre desquelles figurent le recours au covoiturage envisagé par certaines entreprises. Quant à nos activités touristiques, elles devront redonner au transport des visiteurs son rôle prépondérant. Enfin, l'amélioration de notre système d'information aux usagers contribuera aussi à consolider notre prestation de transporteur sûr et efficace.

100 ans d'électrification

En 1913, Etat et communes réalisaient l'exploit de construire et de financer une voie ferrée électrifiée de Tramelan au Noirmont, via Les Breuleux, le fameux TBN, l'un des ancêtres de nos CJ. L'entreprise se devait de célébrer le siècle de cet exploit technique qui a beaucoup contribué à l'essor économique de Tramelan et des Franches-Montagnes.

Précédée d'une cérémonie officielle tenue le 4 octobre 2013, une journée de découverte a été proposée au public le dimanche 6 octobre 2013, avec possibilité de parcourir la ligne dans une motrice d'origine encore en service pour nos activités touristiques.

Gratitude

Pour conclure, il me tient à cœur de remercier chaleureusement l'ensemble des collaborateurs des CJ qui travaillent en véritables professionnels des transports publics, tant au plan humain que technique: sur eux reposent la renommée et l'image favorables de notre entreprise à laquelle ils donnent toutes leurs compétences et leur énergie.

J'adresse aussi ma reconnaissance profonde à M. Frédéric Bolliger, directeur, qui pilote l'entreprise depuis bientôt deux ans, ainsi qu'à l'ensemble des chefs de divisions et de services qui ont donné toute la

mesure de leurs compétences dans la mise en œuvre des grands chantiers actuels tout en poursuivant l'exploitation du réseau dans les conditions les meilleures. Personnalité exigeante et efficace, le directeur sait fédérer les cadres de l'entreprise qui utilisent leurs capacités complémentaires avec intelligence dans l'aboutissement de l'ensemble de nos ambitieux projets. Que toutes et tous soient vivement félicités et remerciés pour l'excellente conduite de notre entreprise.

Enfin, j'exprime toute ma gratitude à mes collègues du Conseil d'administration pour leur engagement enthousiaste et leur appui indéfectible qu'ils me vouent dans la conduite de nos travaux.

Maxime Jeanbourquin
Président du Conseil d'administration



ORGANES DE LA COMPAGNIE

Expiration
du mandat
) 30 juin

A. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. Maxime Jeanbourquin, maître secondaire, Saignelégier
 Vice-président : M. Francis Daetwyler, député, secrétaire de la Conférence régionale des transports Bienne – Seeland – Jura bernois, Saint-Imier
 Secrétaire : M^{me} Maria Cléménçon, secrétaire de direction, Tavannes

Représentant de la Confédération, nommé par l'assemblée des actionnaires

M. Serge Reichen, économiste, Paudex 2016*)

Nommés par le Canton de Berne

M. Francis Daetwyler, député, secrétaire de la Conférence régionale des transports Bienne – Seeland – Jura bernois, Saint-Imier 2014

M^{me} Sophie Lachat Rohrer, collaboratrice scientifique à la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du Canton de Berne, Bienne 2014

Nommés par le Canton du Jura

M. Maxime Jeanbourquin, maître secondaire, Saignelégier 2016 *)

M. François-Xavier Boillat, directeur ECA Jura, Saignelégier 2016 *)

M. Jean Crevoisier, procureur, Porrentruy 2016 *)

Nommé par le Canton de Neuchâtel

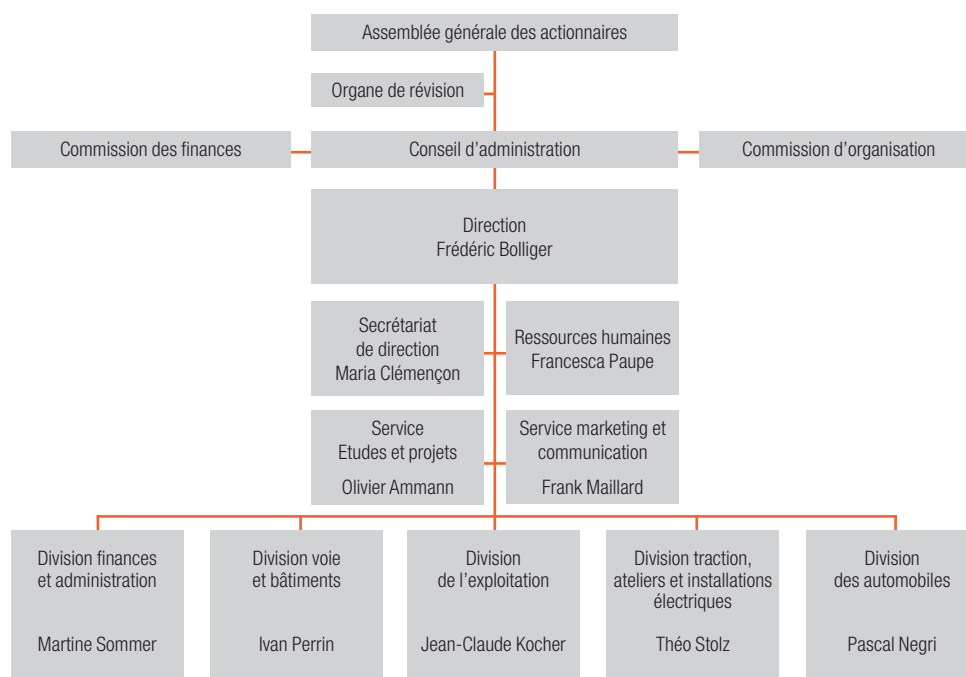
M. Antoine Grandjean, chargé de missions, Neuchâtel 2017

B. DIRECTION

M. Frédéric Bolliger, directeur, Le Locle

C. ORGANE DE RÉVISION

Fiduciaire Muller Christe & Associés, Neuchâtel



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES 2013

La 69^e assemblée générale ordinaire des actionnaires de la compagnie s'est tenue le 25 juin 2013 au ceff-INDUSTRIE à Saint-Imier, sous la présidence de M. Maxime Jeanbourquin. Elle a réuni 43 actionnaires, représentant 99'123 actions sur un total de 108'500.

L'assemblée a décidé:

- a) d'approuver le rapport de gestion, les comptes et le bilan 2012;
- b) de prendre acte des dotations suivantes conformément aux articles 36 de la Loi sur le transport de voyageurs et 67 de la Loi sur les chemins de fer:
 - CHF 85'100.66 dans la réserve pour pertes futures infrastructure;
 - CHF 272'411.27 dans la réserve pour pertes futures trafic régional voyageurs (TRV);
 - CHF 13'217.39 dans la réserve pour pertes futures marchandises voie étroite (VE);
 - CHF 18'542.45 dans la réserve pour pertes futures marchandises voie normale (VN);
- c) de verser le solde créditeur de CHF 165'392.88 dans la réserve des services accessoires;
- d) de donner décharge aux administrateurs;
- e) de confier la révision des comptes de l'exercice 2013 à la fiduciaire Muller Christe & Associés de Neuchâtel.

Conseil d'administration

M. Maurice Péquignot, de Bienne, ancien administrateur représentant le Canton de Berne au sein du Conseil d'administration, de 1966 à 1979, respectivement ancien président, de 1975 à 1979, est décédé le 4 février 2013, dans sa 95^e année.

M. Hans-Ulrich Berger, de Gümligen, ancien administrateur représentant de la Confédération au sein du Conseil d'administration, de 2002 à 2010, est décédé le 4 décembre 2013, dans sa 74^e année.

Nous garderons d'eux un souvenir lumineux et reconnaissant.

PERSONNEL

Admissions

Nous avons engagé: MM. Lionel Robert, Albert Rebetez, Stephan Ramseyer et Stefano Rota, conducteurs d'automobiles, M. Olivier Mosset, agent de voyages, M. Frédéric Kneuss, électricien pour les installations de sécurité, M. Frédéric Couche, électricien et maître artisan, M^{me} Muriel Studer, assistante marketing, M. Pierre Maitin, agent du mouvement et secrétaire d'exploitation en charge de la formation sécurité et qualité, M^{me} Raymonde Froidevaux, conductrice de minibus pour les transports scolaires Le Bémont - Les Enfers et M. Saïd Ouanane, chef de projet ingénieur en génie civil.

Nous avons aussi collaboré, pour une durée déterminée, avec M^{me} Sandra Küng, soit du 1^{er} octobre 2012 au 31 mars 2013, agente de voyages, et M. Dylan Wyssmüller, électricien, du 13 août 2012 au 30 septembre 2013.

Démissions

Nous avons enregistré les démissions de M^{me} Claudia Catellani, conductrice de minibus, et de M. Bastien Schaad, maître artisan et responsable mécanique.

Par convention de sortie, nous avons pris congé de MM. René Eschmann, Philippe Trubert, Pascal Montavon et Bernard Girardin, conducteurs d'automobiles CJ et CarPostal; M^{me} Coralie Piadeni-Rais, agente de voyages; M. Eric Christen, monteur spécialiste dans un premier temps et ensuite agent d'entretien.

Mutations

M. Jérôme Mugny, agent du mouvement, a été nommé employé d'administration au service marketing, à Tramelan, dès le 1^{er} février 2013.

M^{me} Isabelle Courbat, agente du mouvement, a été nommée agente du mouvement à 50 % à Saignelégier et cheffe de station à 50 % à Alle, dès le 1^{er} mai 2013.

M. Christian Boehlen, chef de gare à Saignelégier, a été nommé secrétaire spécialiste d'exploitation à Tramelan, dès le 1^{er} octobre 2013.

M. Claude Girard, suppléant du chef de gare, a été nommé chef de gare à Saignelégier, dès le 1^{er} novembre 2013.

M. Paul Godinat, électricien au sein de la division traction, ateliers et installations électriques, a été nommé aspirant conducteur auprès de la division de l'exploitation, dès le 1^{er} décembre 2013.

M. Franco Maestri, agent du mouvement, a été nommé suppléant du chef de gare à Saignelégier, dès le 1^{er} décembre 2013.

Retraités

Plusieurs collaborateurs ont bénéficié d'une retraite anticipée, soit :

M. André Röthlisberger, chef de station, dès le 1^{er} mai 2013, après 48 ans de service.

M. Gérard Godat, conducteur d'automobiles, dès le 1^{er} juillet 2013, après plus de 11 ans de service.

M. Gérard Rais, maître artisan, dès le 1^{er} octobre 2013, après plus de 35 ans de service.

M. Kurt Salzmann, conducteur d'automobiles, dès le 1^{er} janvier 2014, après plus de 22 ans de service.

Avec nos remerciements pour leur longue et précieuse collaboration, nous leur souhaitons une heureuse, bénéfique et dynamique retraite.

Décès

Plusieurs de nos retraités nous ont quittés.

M. Jean-Denis Strahm, le 21 février 2013, dans sa 67^e année.

M. Robert Meuwly, le 21 février 2013, dans sa 91^e année.

M. Gérard Frésard, le 5 avril 2013, dans sa 93^e année.

M. Gérard Peltier, le 10 juillet 2013, dans sa 68^e année.

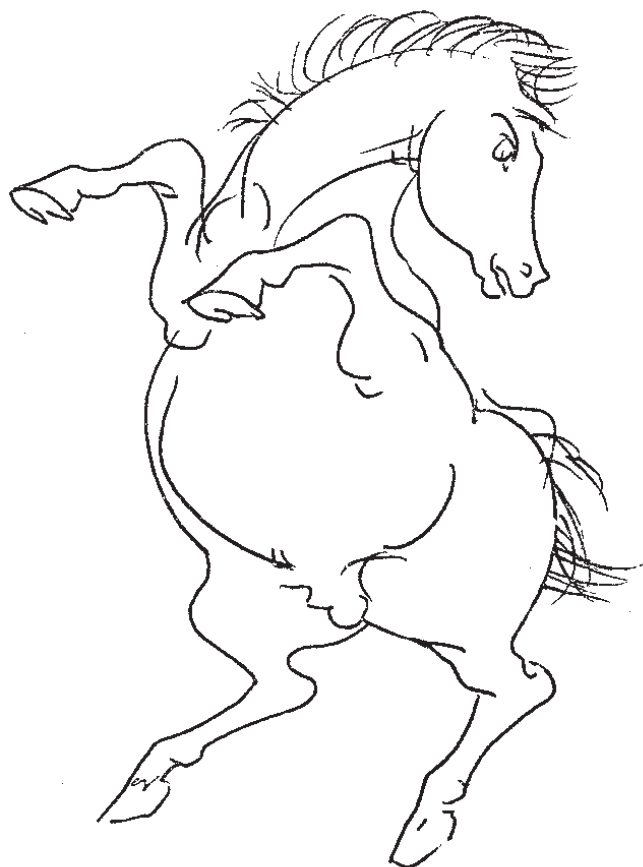
M. Joël Kiener, le 2 décembre 2013, dans sa 88^e année.

Nous garderons d'eux un souvenir lumineux et reconnaissant.

Personnel

Effectif du personnel :

	Personnel permanent	Personnel auxiliaire	Apprentis	Total 2013	Total 2012
Administration générale	9		1	10	9
Direction de l'exploitation	5			5	4
Marketing	5			5	5
Gares et stations	20			20	22
Conduite des trains	38			38	36
Entretien des installations	19			19	18
Entretien des véhicules	30		1	31	30
Administration du garage	4		1	5	6
Conduite des véhicules routiers	22	3		25	25
Entretien des véhicules routiers	2		1	3	3
Total	154	3	4	161	158



DIVISION VOIE ET BÂTIMENTS

Infrastructure

Gare Le Noirmont

Un renouvellement de voie a été effectué sur 108 m, à l'ouest de la gare, permettant ainsi de créer le nouveau passage à niveau. Pour réaliser les travaux, une interruption de trafic ferroviaire s'est avérée nécessaire, soit entre le 8 et le 13 avril 2013.

Les bâtiments « ancien dépôt » et « sous-station », situés sur le nouveau tracé, ont été démolis. Un nouvel ouvrage a été réalisé au sud des voies. Il accueille les installations de sécurité et la station transformatrice.

Par rapport à l'accès sud des voies, divers services ont été déplacés. De plus, de nouvelles routes de desserte donnant accès au nouveau passage à niveau, à la nouvelle place de chargement du bois et en raccordement des chemins existants ont été conçues.

La mise en service, le 27 juin 2013, du nouveau passage à niveau « Pré-Chevri » a permis la suppression de différents passages existants.

Le passage inférieur au sud des voies a été prolongé. Cette adaptation permet d'élargir la place à disposition pour le nouveau faisceau de voie.

Les voies à l'est de la gare, en direction de Saignelégier et des Breuleux, ont été renouvelées : quatre nouveaux branchements ont été posés. Ce chantier a nécessité une interruption de trafic entre le 8 et le 27 juillet 2013.

Au cours de l'automne 2013, les voies 4 et 5 ont été renouvelées et quatre branchements ont été posés. Durant ces travaux, le trafic ferroviaire n'a pas été interrompu.

Entre les voies 4 et 5, un quai provisoire a été créé. Il sera utilisé durant les travaux du chantier dès le printemps 2014.

Pour les travaux de voie, nous avons réalisé un nouveau coffre, posé des rails de type 46 E1 (46 kg/m) et des traverses en béton.

Dans la zone de protection des eaux, nous avons placé une natte étanche au fond du terrassement pour récolter les eaux. Un nouveau réseau de drainage permet de récolter, puis d'écouler ce fluide jusqu'au bassin de filtration.

Un suivi environnemental de la réalisation (SER) a été mis en place pour s'assurer que les travaux étaient exécutés dans les règles de l'art. Une place étanche a été créée pour le stockage des machines dans la zone de protection des eaux.

Bellevue

Différents travaux de préparation (traversées de voies, mur de soutènement proche de la voie...) ont été entrepris en liaison avec le projet de transbordement des ordures à Bellevue. Une courte interruption du trafic ferroviaire s'est avérée nécessaire pour mener à bien ces réalisations.

Superstructure

Un bourrage mécanique a été effectué sur les lignes 236, 237 et 238 et des défauts de rails ont été assainis sur la ligne 237.

Végétation et protection contre les dangers naturels

D'importantes coupes de bois ont été effectuées dans la forêt des Peux, entre Les Breuleux-Eglise et Le Noirmont.

Une étude préliminaire « Protection contre les instabilités » a été réalisée sur le tronçon Montfaucon - Glovelier.

Cadastre des sites pollués

Nous avons procédé à des investigations historiques et établi un cahier des charges concernant l'investissement technique sur différents sites, dont Alle, Bonfol et Tramelan.

DIVISION DE L'EXPLOITATION

Horaire

Les modifications ci-après ont été introduites dès le changement d'horaire de décembre 2013.

Ligne ferroviaire Le Noirmont - Tramelan - Tavannes

- A la suite de l'introduction du système «coupe-accroche» à Sonceboz à la cadence semi-horaire, le temps à disposition pour assurer les navettes entre Tavannes - Tramelan - Tavannes devait être diminué de trois minutes. Par conséquent, nous avons augmenté la vitesse admise sur certains tronçons et modifié les installations de sécurité en gare de Tramelan afin de pouvoir y entrer à 40 km/h au lieu de 25 km/h et permettre ainsi cette diminution des temps de parcours.

Ligne ferroviaire Porrentruy - Bonfol

- Pour donner correspondance à une nouvelle relation Porrentruy - Bienne en soirée, nous avons avancé le train 26479 de 12 minutes. Il circule maintenant selon l'horaire des trains de la journée. A Porrentruy, le temps d'attente de la composition a été utilisé pour assurer, tous les soirs, une navette entre Porrentruy(départ 19h55)-Alle(20h00/03)-Porrentruy (arrivée 20 h 08).

Ligne automobile

Saignelégier - Les Breuleux - Saint-Imier

- En accord avec le Canton du Jura et les autres commanditaires, nous avons procédé à une refonte des transports scolaires entre Les Breuleux et Saignelégier. Ainsi, quatre relations ont été créées entre Saignelégier et Saint-Imier; certaines relations nécessitent de changer de bus aux Breuleux et d'utiliser ceux de la ligne Tramelan - Les Breuleux - Saint-Imier.

Administrativement, la concession Boécourt - Saignelégier a été prolongée jusqu'aux Breuleux.

Renouvellement du contrat de transport des déchets de la BCI

Le premier contrat de transport de déchets BCI, comme sous-traitant de BLS Cargo entre Bonfol - Porrentruy, a pris fin le 31 décembre 2013.

La préparation d'un nouveau contrat, échéant à fin 2016, s'est déroulée durant l'automne 2013. Elle a nécessité plusieurs rencontres. En effet, BLS Cargo devait également renouveler son contrat avec DB-Schenker avant de pouvoir nous confier une nouvelle période de transports.

La décision positive nous est parvenue peu avant Noël 2013. Nous avons donc rapidement mis en place les mesures permettant d'assurer les premiers transports BCI de janvier 2014.

Loi fédérale sur les organes de sécurité des entreprises de transports publics (LOST)

Durant l'hiver 2013, nous avons instruit les agents de conduite des trains et bus CJ et des agents NSA aux particularités de la LOST. Nous avons également instruit ce personnel concernant le contrôle des titres de transport.

Les brigades chargées des contrôles sont formées, selon les disponibilités en personnel, de deux agents CJ ou d'un agent CJ et d'un agent NSA. Lors de circonstances particulières, et pour montrer une présence plus forte, nous prévoyons également des brigades formées de deux agents NSA.

Des contrôles des voyageurs ont été accomplis dès le mois de février et jusqu'à la fin de l'année 2013. Dans les trains, les brigades CJ/NSA ont effectué 37 jours de contrôles, respectivement 22 jours dans les bus. A deux reprises, nous avons déployé deux brigades de deux agents NSA pour des trains présentant des difficultés lors des contrôles des titres de transport.

Nous avons également affiché dans toutes les salles d'attente de nos gares un règlement d'utilisation établi par notre avocat conseil. Cette publication nous autorise à demander à l'entreprise NSA d'effectuer des contrôles des personnes qui stationnent dans les différentes salles d'attente.

Ainsi, durant l'année 2013, et en raison de problèmes rencontrés avec des groupes de jeunes qui occupent ces salles d'attente durant les soirées d'hiver, l'entreprise NSA a effectué six périodes de contrôles.

Déroulement de l'exploitation

Après le départ à la retraite du chef de gare d'Alle, nous avons réparti sa fonction entre deux agents du mouvement de la gare de Saignelégier. De cette manière, ces collaborateurs maintiennent leurs connaissances commerciales et de circulation des trains du réseau à voie étroite et desservent à tour de rôle la gare d'Alle.

Du lundi 8 au dimanche 14 avril 2013, une première interruption de voie en gare du Noirmont a nécessité le remplacement des trains par des bus entre Le Noirmont et Les Bois. Une deuxième interruption, du 8 au 27 juillet 2013, a également exigé le remplacement des trains par des bus entre Les Breuleux - Le Noirmont et Saignelégier - Le Noirmont.

L'assemblée annuelle de l'Association suisse «Eisenbahn Amateur» (ASEA) s'est déroulée à Saignelégier les 20 et 21 avril 2013. Ce rassemblement, organisé par «La Traction S.A.», a connu un franc succès avec près de 150 participants.

La fête cantonale bernoise des yodleurs s'est déroulée du 14 au 16 juin 2013 à Tramelan. Durant ces trois journées, nous avons transporté, sur l'ensemble du réseau à voie étroite, plus de 16'000 voyageurs, dont 11'198 à destination ou en provenance de Tramelan.

A relever que 174 trains ont circulé sur le tronçon Tramelan - Les Reussilles durant la journée du samedi 15 juin 2013.

Nous avons enregistré 334 rapports d'agents de train et 304 rapports concernant les installations de sécurité, ce, pour 19 gares et 17 sections de block.

Trafic

Les contraintes d'exploitation ont nécessité l'établissement de quelque 117 circulaires et de quatre ordres d'exploitation. Ces mesures permettent de garantir une organisation précise, sûre et économique de nos prestations de transport.

Des trains spéciaux ont été mis en marche à l'occasion des grandes manifestations régionales: Marché-Concours à Saignelégier (août), Fêtes des Saisons à Tavannes (août), foire de Chindon (septembre), Marché Bio de Saignelégier (septembre).

Au niveau du trafic marchandises, et d'entente avec CFF Cargo, nous avons à nouveau mis en place des trains spéciaux de 9 wagons afin de desservir le Centre Ajoie en vue des transports de betteraves.

Assainissements de passages à niveau (PN) non gardés

En 2008, le réseau CJ comprenait 141 passages à niveau (PN), soit un PN tous les 600 m env. Au 31 décembre 2013, ce nombre a passé à 106, soit un PN tous les 800 m env.

Ces 141 PN étaient subdivisés en 73 PN sécurisés (barrières, feux, signal acoustique) et 68 petits PN (agricoles, forestiers, privés).

Sur les 68 petits PN dénombrés en 2008, 35 ont été supprimés et 28 assainis jusqu'au 31 décembre 2013.

Pour atteindre l'objectif fixé par l'Office fédéral des transports (OFT), à savoir l'assainissement de tous les PN de Suisse jusqu'au 31 décembre 2014, les CJ ont encore 5 PN en suspens:

- 2 petits PN (Les Murs aux Bois, La Vigie à La Ferrière) dont la mise en conformité ne dépend pas des CJ mais de tiers, et
- 3 petits PN (Alle, Saignelégier) qui seront sécurisés par des feux et des barrières.

A part les cinq cas susmentionnés, les CJ ont terminé l'assainissement de tous leurs PN avec une année d'avance.

L'assainissement des 68 petits PN a entraîné les mesures suivantes, dans l'ordre décroissant:

- construction d'un chemin d'accès (19 cas);
- portail/chaîne verrouillés (19);
- signalisation routière (19);
- achat/vente/échange de terrain (17);
- clôtures (16);
- croix de Saint-André (11);
- chicanes (7);
- coupe de bois/élagage/talus (7);
- indemnités (7);
- feux/barrières (6);
- divers (3).

Pour les 68 petits PN, les CJ ont signé 81 conventions avec 233 partenaires différents (privés, exploitants, propriétaires, communes, bourgeoisies, cantons).

Accidents, perturbations et actes de vandalisme

Durant l'année 2013, nous avons enregistré 70 dossiers de contentieux (contre 63 l'année précédente), dont 13 concernent des actes de vandalisme, de malveillance ou de vol.

DIVISION TRACTION, ATELIERS ET INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Véhicules

Le 19 septembre 2013, l'automotrice ABe 2/6 632 a été accidentée en gare de Glovelier. En raison de l'enfoncement de la cabine de conduite I, des profilés en aluminium ont dû être remplacés. Les travaux ont été effectués par les ateliers à Tramelan. La situation du matériel roulant était critique à ce moment-là étant donné qu'une autre automotrice était déjà en cours de révision.

Dans le courant de l'année 2013, les véhicules suivants ont été révisés :

- Automotrice ABe 2/6 633 ;
- Voiture pilote ABt 713 ;
- Trucs transporteurs Ua 272 ;
- Wagon de service Xa 847.

Au total, 88 essieux ont été reprofilés sur le tour en fosse à Tramelan, dont 22 pour d'autres entreprises.

Le 7 mai 2013, le wagon porte-conteneur Lb 351, pratiquement plus utilisé aux CJ en raison de sa charge limitée à 16 t, a été vendu à la compagnie Regionalverkehr Bern - Solothurn AG (RBS).

Afin de faire de la place dans l'ancien dépôt de Saignelégier, les deux anciennes voitures Brünig B 761 et 762 ont été cédées à Zentralbahn Historic. Elles ont été transférées le 18 novembre 2013 à Stansstad.

Pour disposer de véhicules de réserve supplémentaires et remplacer les trois véhicules voyageurs datant de 1953 (ABDe 4/4' 603, BDe 4/4' 608 et Bt 704), nous avons repris quatre automotrices Be 4/4, construites en 1984/85, à la compagnie Frauenfeld-Wil-Bahn. Les véhicules Be 4/4 11 et 12 ont été transférés à Tramelan début octobre 2013. Les véhicules Be 4/4 13 et 15 suivront. Leur adaptation aux normes CJ débutera en 2014 et la première automotrice devrait être disponible en milieu d'année.

Le 23 mai 2013, en gare de Bonfol, une rupture d'essieu est survenue sur l'automotrice BDe 577 102. A partir de ce moment-là, et lors d'entretiens prolongés, nous n'avons plus été en mesure de remplacer la rame NTN par les deux anciennes automotrices BDe 577.

Le 14 novembre 2013, les CJ ont repris une rame composée de l'automotrice RBDDe 94 85 7 566 222 et de la voiture pilote ABt 50 85 80-35 922 à la compagnie BLS AG. Cette rame est équipée des arrêts automatiques Signum, ZUB et ETM ainsi que de la radio sol-train GSM-R et correspond aux dernières exigences permettant de circuler sur le réseau suisse à voie normale. La place disponible à Bonfol étant restreinte, il a été décidé de démolir, en 2014, les deux véhicules BDe 577 et de garder des pièces de rechange pour le fourgon automoteur De 587 111.

A l'instar des années précédentes, nous avons loué des ballastières pour la voie normale de la série Fcs 891 à 908 à d'autres compagnies qui avaient prévu de grands chantiers de voie.

En vue de l'achat de nouveau matériel roulant pour la voie étroite, un appel d'offres international a été lancé. Seul le constructeur Stadler à Bussnang nous a soumis une proposition comportant deux variantes. Partant, la solution la plus avantageuse pour les CJ a été définie et les démarches financières avec les commanditaires ont débuté.

Installations électriques

Sous-stations

Le Noirmont

La nouvelle sous-station du Noirmont a été mise en service le 15 octobre 2013. Elle a été installée dans le bâtiment commun « sous-station et installations de sécurité ». Contrairement aux cinq autres sous-stations, elle a été conçue selon les dernières normes. Il n'est donc plus possible d'accéder aux parties sous tension sans démonter les protections.

Lignes de contact

Gare du Noirmont

Dans le cadre du renouvellement de la gare du Noirmont, les 75 % des fondations des mâts de lignes de contact ont été confectionnés. Les nouveaux mâts ont été posés dans la partie « Entrée Est » de la gare par l'entreprise Furrer + Frey. Par la même occasion, cette dernière a transféré la ligne de contact existante sur ces nouveaux mâts.

Gare de La Chaux-de-Fonds

Notre service électrique a procédé au démontage des lignes de contact de la voie R7 pour permettre l'avancement du projet « Le Corbusier ».

Tronçon Les Reussilles - Les Breuleux

Remplacement du fil de contact

Usé, le fil de contact a été remplacé sur deux portées de 1'300 m chacune. Pour ce faire, une équipe de quatre monteurs de l'entreprise Furrer + Frey a été engagée, de nuit, durant deux semaines, sans interruption du trafic ferroviaire.

Notre service électrique a également exécuté plusieurs réparations et remises en état des tronçons endommagés par les intempéries.

Installations de sécurité

Passage à niveau (PN) du Stand à Glovelier

Le 16 mai 2013, le PN du Stand à Glovelier a été sécurisé avec une installation à feux flashes.

Passage à niveau (PN) du Pré-Chevri au Noirmont

Dans le cadre des travaux préparatoires de la nouvelle gare du Noirmont, le PN du Pré-Chevri a été mis en service le 27 juin 2013. Il est sécurisé par trois barrières. Pour permettre le contrôle de son fonctionnement, le signal d'entrée pour les trains arrivant depuis Les Bois a été déplacé. Pour les trains circulant en direction des Bois, c'est le signal de sortie qui sert de vérification. L'installation se trouve dans le local de l'ancien enclenchement du Noirmont. En 2014, la commande de ce passage à niveau sera déplacée dans le nouveau local qui abrite l'enclenchement Domino 67.

Passages à niveau (PN) des Reprises et Lozeron à La Chaux-de-Fonds

Le 21 novembre 2013, le PN des Reprises a été adapté. L'ancienne installation à feux clignotants a été remplacée par des barrières. Nous avons saisi cette occasion pour assainir le PN de Lozeron en l'équipant de barrières.

Travaux provisoires au Noirmont

En marge du renouvellement de la gare, l'enclenchement du Noirmont a été modifié afin de pouvoir rouler sur la nouvelle diagonale se trouvant entre les voies des Breuleux et de Saignelégier. Il a fallu déplacer les deux signaux d'entrées et modifier le point d'enclenchement du PN Sous-la-Velle ainsi que le feu de contrôle et l'arrêt automatique.

Combe-Tabellion

Dans le cadre de l'installation du futur poste de block de Sceut, qui sera mis en service en 2015, l'alimentation de la gare de Combe-Tabellion a été totalement modifiée. Elle est désormais équipée d'une alimentation sans coupure et d'une redondance de l'alimentation 48 V courant continu. Cette modification augmente la disponibilité de l'installation. A Sceut, les fondations pour les futurs signaux de block sont prêtes.

Adaptation de la signalisation de Tramelan

Dans le cadre de l'augmentation des vitesses envisagée entre Tavannes et Tramelan, l'image 2 a été ajoutée au signal d'entrée A. Le signal d'entrée a été équipé de l'arrêt automatique. De plus, un signal avancé d'entrée et, pour la première fois aux CJ, un signal avancé répétiteur ont été construits afin de gagner du temps.

Centre de gestion du trafic (CGT)

Le centre de gestion du trafic a été installé à Tramelan. L'enclenchement de Tavannes a été modifié afin d'y ajouter des interdictions de voie qui augmenteront la sécurité de l'exploitation. La mise en service du CGT est prévue pour mai 2014.

Service extérieur

Soudage et travaux d'isolation

Nous avons procédé au soudage aluminothermique des nouvelles voies d'entrée est de la gare du Noirmont avec l'aide de l'entreprise Galdini, à laquelle nous avons également confié la réalisation des joints d'isolation collés pour les circuits de voies.

Travaux divers de serrurerie et de construction

Nous avons procédé à la mise en place de plusieurs des moteurs d'aiguilles pour la partie entrée est de la gare du Noirmont ainsi qu'à la construction des signaux principaux et avancés.

En collaboration avec une entreprise de génie civil, notre service extérieur a installé de nouveaux panneaux aux arrêts des bus situés sur les lignes Tramelan - Saint-Imier et Saint-Imier - Chasseral.

Formation du personnel

A l'issue des cours d'instruction, respectivement de la pratique de manœuvre en gare de Glovelier, les conducteurs concernés ont passé l'examen pratique durant les premiers mois de l'année 2013 pour être autorisés à manœuvrer seuls en gare de Glovelier.

Dans le courant de l'année 2013, deux conducteurs en formation ont réussi leur examen de capacité; ils peuvent donc conduire seuls. Un collaborateur a été formé en tant qu'agent de manœuvre, l'autre en qualité de protecteur/chef sécurité.

Dès octobre 2013, et en vue de la modernisation de la gare du Noirmont, le personnel de manœuvre a été instruit en rapport à l'utilisation des signaux nains.

Deux nouveaux collaborateurs de l'entreprise Montavon à Glovelier ont été formés pour conduire des machines de chantier sur voie interdite.

DIVISION DES AUTOMOBILES

Lignes

Les nouveautés mises à l'horaire en 2013 figurent dans le chapitre « Horaire » de la Division de l'exploitation.

Excursion

L'activité globale de ce service a été identique à 2012, avec un total de 225'000 km parcourus.

Transport de lait

Chiffres annuels :

- 23'460 tonnes de lait d'industrie (- 4,4 % par rapport à 2012);
- 7'720 tonnes de lait de fromagerie (+ 22,1 %);
- 11'280 heures de travail (- 7,2 %);
- 324'000 km parcourus (- 7,6 %).

Quant aux recettes, et à la suite du nouveau tarif appliqué, elles ont diminué de 8,8 %.

Remplacements de trains

Ils ont été nettement moins nombreux qu'en 2012 et ont nécessité 19'000 km (33'000 en 2012).

Véhicules routiers

Nous avons remplacé deux véhicules usagés, soit :

- 1 bus de ligne de 40 places;
- 1 minibus pour les transports scolaires.

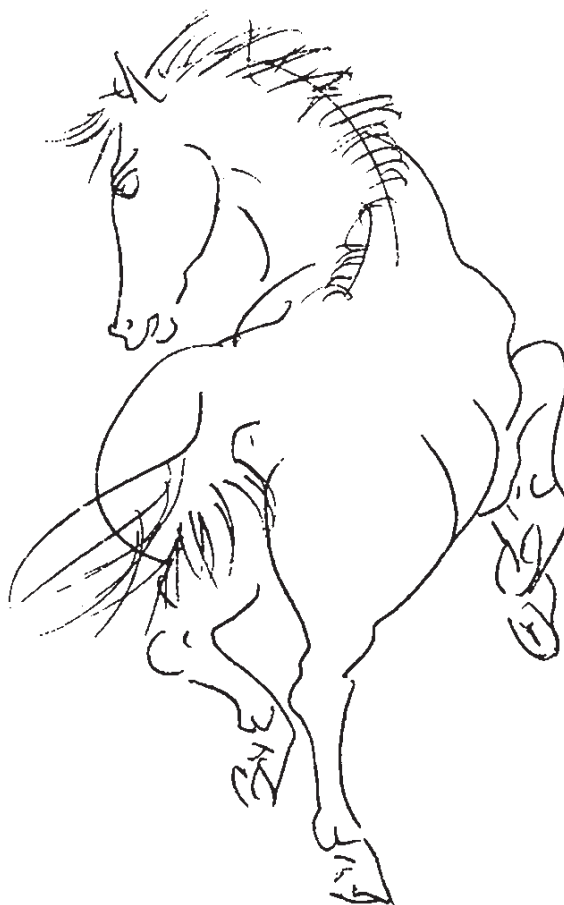
Bâtiments et installations

Nous avons remplacé

- un des élévateurs de l'atelier (18 tonnes);
- deux portes automatiques du dépôt des bus.

Entreprises postales de Montavon et Soulce

Le contrat avec CarPostal n'a pas été renouvelé. Cette activité, qui n'a pas enregistré les résultats escomptés, a pris fin le 30 novembre 2013. Les quatre chauffeurs et les deux bus ont été intégrés à la régie de Delémont.



SERVICE ÉTUDES ET PROJETS

Mandat de planification de l'Arc jurassien et horaire 2016

A la suite de la conclusion du mandat en 2012, différentes tâches liées à la planification de l'offre horaire 2016 ont débuté. Les travaux prévus autour de Lausanne ont des répercussions sur l'ensemble de l'horaire national des grandes lignes. Ainsi, les trains ICN du Pied du Jura verront leur horaire modifié dès la période horaire de 2016. Les trains en correspondance dans les gares de Neuchâtel et de Bienne circuleront également avec un horaire modifié. Partant, les CJ devront adapter les horaires de leurs trains et de leurs bus. Ces travaux se termineront en 2014.

Communauté tarifaire Bienne - Seeland - Jura bernois - Granges

La communauté tarifaire régionale «Abo Zigzag», englobant le territoire du Jura bernois, sera intégrée dans la communauté tarifaire Berne - Soleure «Libero» au changement d'horaire de décembre 2014. Avec ce changement, la région bénéficiera non seulement d'une communauté tarifaire couvrant une grande partie du canton, mais également de tous les avantages d'une communauté tarifaire intégrale. Les billets individuels seront communautaires, en plus des abonnements qui le sont par le biais de Zigzag. Les travaux préparatoires en vue de cette intégration ont été intenses en 2013. Le plan des zones a été défini et les questions de programmation des tarifs dans les différents canaux de distribution ont débuté. Pas moins de treize groupes de travail étudient à la mise en œuvre de la nouvelle communauté.

Avenir de la voie normale aux CJ

La ligne CJ en Ajoie, reliant Porrentruy à Bonfol, ne répond plus aux standards et aux attentes des voyageurs. Pour assurer son avenir, différentes adaptations devraient être envisagées, soit :

- mise en conformité des installations de sécurité aux standards des normes européennes d'ici à fin 2017 ;
- construction de nouveaux quais dans les gares afin de répondre à la loi sur l'accès facilité des handicapés d'ici à fin 2023 ;
- mise en circulation de véhicules plus modernes, répondant à la norme de la loi sur les handicapés, d'ici fin 2023, pour assurer le trafic des voyageurs.

Par ailleurs, même si la ligne a vu les fréquentations des voyageurs augmenter de près de 30 % ces dix dernières années, le taux de couverture reste critique et les commanditaires demandent à ce que les coûts non couverts soient diminués. A ce stade, une étude en vue de l'avenir de la ligne a été lancée en 2013. Celle-ci doit permettre de planifier les investissements à consentir prochainement et d'améliorer le rendement, afin de réduire les coûts.

Projets à La Chaux-de-Fonds et aux alentours

Les différents projets qui sont en cours dans la région de La Chaux-de-Fonds sont arrivés en phase d'exécution. Ils ont donc été transmis à la division voie et bâtiments, afin de les réaliser. Une dernière étude a été effectuée au sujet de la possibilité de mise en service d'un tramway sur le parcours urbain de la ligne CJ en direction du Noirmont. Elle permet également de planifier à plus long terme les investissements à consentir sur ce tronçon. Les projets à concrétiser dans une première étape en 2016 entrent dans cette planification stratégique, tout en maintenant plusieurs options ouvertes sur l'avenir.

SERVICE MARKETING

TRAFIC VOYAGEURS

Offres spéciales

Du 14 au 16 juin 2013, la fête cantonale bernoise des yodleurs s'est tenue à Tramelan, générant environ 25'000 visiteurs. D'importantes mesures d'exploitation, trains et bus navettes, ont été mises en place. Organisation classique et habituelle pour les autres manifestations importantes se déroulant sur notre réseau (Salon du mieux-vivre, Marché-Concours, Marché Bio, SnowUp, etc. – à nouveau pas de Courses de chiens de traîneaux cette année –), pour lesquelles nous renforçons nos transports.

Trafic ferroviaire d'excursion pour groupes

La nouvelle stratégie marketing (voir ci-après) introduite durant l'année n'a, logiquement, pas encore produit ses effets.

Après des restrictions de circulation en 2011 et 2012, notre train électrique «Belle Epoque» a retrouvé son rythme de croisière et transporté 47 groupes (+ 15). Les mesures prises ces deux dernières années (manque de conducteurs) péjorent malheureusement le résultat 2013. En effet, nous enregistrons en moyenne 80 sorties lors d'années classiques.

«Le train à vapeur des Franches-Montagnes» a circulé à 15 (– 6) reprises et notre offre exclusive «attaque du train par des cavaliers» a animé 75 (+ 12) de nos diverses excursions. Au total, nous avons traité 396 dossiers (+ 8) de programmes «à la carte» pour des sociétés et entreprises de toute la Suisse (courses d'école, groupes dans trains réguliers et en trottinettes non compris). En complément, 263 groupes (– 9) ont circulé dans nos bus.

Offres de loisirs pour clients individuels

Les quatorze circulations proposées au public par «Le train à vapeur des Franches-Montagnes» ont connu un succès certain avec un taux d'affluence d'environ 82 % (1'580 voyageurs). A noter les deux premières circulations du «train des Horlogers».

Le résultat des locations de trottinettes (Franches-Montagnes, région du Doubs) s'élève à 4'824 utilisateurs. Ce n'est que 292 de plus qu'en 2012, année très perturbée par le chantier de la gare de Glovelier qui avait nécessité de contourner la location de ce ludique véhicule à deux roues. On remarque donc qu'il faut du temps pour réhabituer les gens après avoir connu des perturbations d'exploitation. Enfin, nous avons loué 1'610 vélos dans nos gares (– 14,5%), dont 761 vélos électriques (+ 36,3%).

Principaux événements et nouveautés

Une nouvelle politique marketing! Dorénavant davantage axée sur notre métier de base, cette stratégie mise en place ce printemps veut démontrer le rôle capital de notre entreprise dans l'économie régionale. C'est sous la formule «Les CJ, bien plus qu'une compagnie de transports publics!» que nous orientons désormais notre communication. Le tourisme reste un des pôles importants de notre activité mais nous en avons réduit l'envergure en réorientant les tâches de notre service groupes qui n'occupe plus comme agence de «A à Z».

Débuté l'année passée, le nouveau concept d'information à nos arrêts de bus s'est poursuivi. Toutes nos lignes sont désormais presque complètement équipées de ce système qui remplace l'ancien, âgé de presque quarante ans! Dans la même réflexion visant à communiquer de manière plus moderne les informations liées à nos horaires, certaines gares et/ou haltes disposent de nouveaux systèmes digitaux et interactifs. L'équipement complet de notre réseau continuera ces prochaines années.

Revoici le «train des Horlogers»! Ancienne composition ayant circulé sur nos voies, cette rame de 1953 a été complètement rénovée par La Traction et ses 56 places sont dorénavant à disposition des groupes pour leurs excursions.

A la suite d'un concours organisé par le syndicat SEV au sein de notre personnel, l'idée de faire circuler un tram aux couleurs de notre compagnie, à Bâle, a été primée. Cette proposition s'est concrétisée par un partenariat avec le Canton du Jura. Un tram CJ/JU a emprunté l'ensemble des lignes des BVB (Basler Verkehrs-Betriebe) depuis le 1^{er} mai 2013. Une très belle opération qui met en exergue notre image dans une région touristique stratégiquement importante pour notre entreprise.

Enfin, les résultats de l'importante étude de marché menée en 2012 ont apporté moult enseignements sur la spécificité de notre clientèle et constituent un fidèle outil dans l'élaboration de nos différentes actions marketing.

DIVISION FINANCES ET ADMINISTRATION

Contexte général

L'exploitation de l'année 2013 s'est déroulée dans la continuité sans autres extensions de l'offre. La maîtrise des coûts est difficile et notre personnel est fortement sollicité. Nous mettons tout en œuvre pour respecter les mesures d'économies qui nous sont dictées par nos commanditaires.

Concernant les investissements, plus de 11 millions de francs ont été dépensés en 2013, que ce soit, entre autres, pour la gare du Noirmont, les projets à La Chaux-de-Fonds ou encore l'assainissement des passages à niveau. Ces nombreux chantiers permettront de garantir l'exploitation future des chemins de fer et répondront aux besoins croissants en mobilité de notre région périphérique.

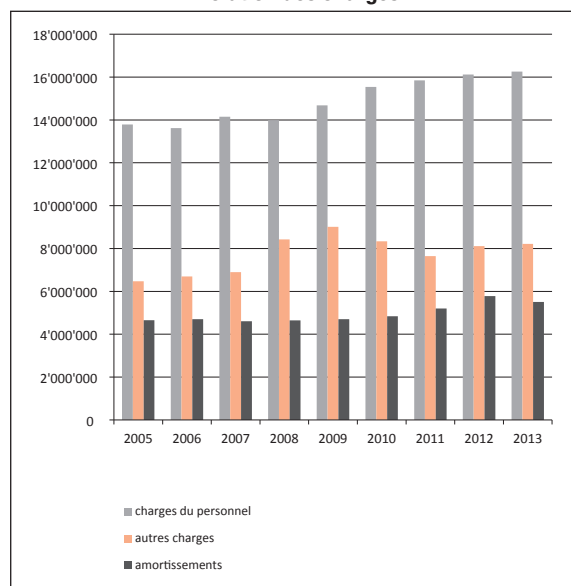
Résultat global

Résumé du résultat 2013 en CHF			
Activités	Résultat d'exploitation et résultat analytique	Résultat extraordinaire	Total
Infrastructure	- 130'253.75	4'000.00	-126'253.75
TRV	-23'341.41	9'700.00	-13'641.41
Marchandises	283'838.04	25'000.00	308'838.04
Activités accessoires	107'136.73		107'136.73
Total en chf	237'379.61	38'700.00	276'079.61

Infrastructure ferroviaire

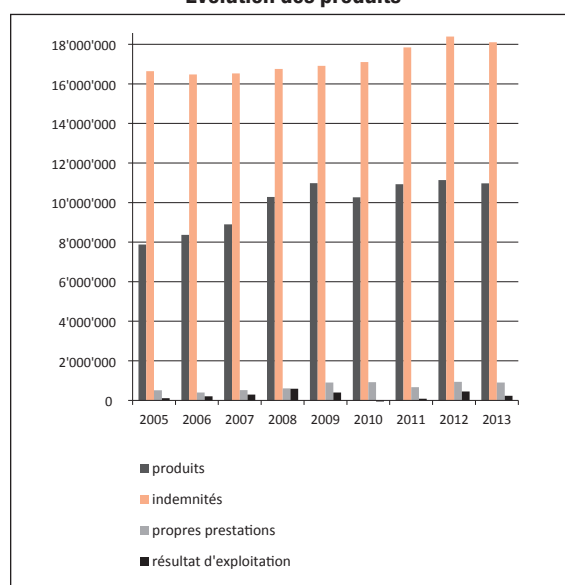
Les revenus de ce secteur sont constitués par la redevance pour l'utilisation de l'infrastructure (prix du sillou), dont le calcul est dicté par l'OFT. Le résultat doit être normalement équilibré par l'indemnité. En 2013, les frais d'entretien ont été plus élevés que prévu.

Evolution des charges



La voie étroite enregistre une perte de CHF 130'101.- alors que la voie normale dégage un léger bénéfice de CHF 3'846.-.

Evolution des produits



Transport voyageurs train

Si le nombre de voyageurs n'a que légèrement progressé, les recettes ont augmenté grâce à la hausse du tarif. Comme prévu, elle a permis de compenser l'augmentation du prix du sillou.

Transport voyageurs bus

Pour les bus, le nombre de voyageurs et les recettes ont augmenté de 0,4 % chacun.

Par contre, l'imputation de coûts directs a lourdement pénalisé le résultat du secteur automobile concessionnaire.

Transport marchandises

L'activité marchandise présente un résultat positif, tant sur la voie étroite (indemnité), que sur la voie normale (non indemnité). Le résultat de la voie normale (bénéfice de CHF 218'025.-) est réalisé grâce aux transports de la BCI.

Autres activités

Le solde des activités accessoires est positif avec un bénéfice de CHF 107'136.-. Ce résultat démontre l'importance de ces transports pour notre compagnie. Nous cherchons constamment à les développer, tout en respectant notre vocation de service public.

Résultat extraordinaire

Le résultat extraordinaire positif de CHF 38'700.- provient de la vente de matériel ferroviaire usagé.

Attribution du résultat

Les montants des pertes de l'infrastructure pour CHF 126'253.- et du TRV pour CHF 13'641.- sont prélevés sur les réserves spéciales ad hoc.

Le bénéfice de l'activité marchandises de CHF 308'838.- est versé comme suit :

- CHF 90'812.- à la réserve pour pertes futures marchandises VE et
- CHF 218'026.- à la réserve pour pertes futures marchandises VN.

Situation de la caisse de pensions (SYMOVA)

Depuis le 1^{er} juillet 2010, notre compagnie a adhéré à la caisse de pensions Symova.

L'OFAS (Office fédéral des assurances sociales) exige que notre caisse de pensions (anciennement Ascoop) soit assainie d'ici 2020. A fin décembre 2013, nous avons procédé à un versement de CHF 600'000.-, montant prélevé sur la provision existante. Notre taux de couverture s'est ainsi élevé au 31.12.2013 à 92,83 % (90,51 % au 31.12.2012); il est suffisant comparative-ment au minimum de 88,06 % exigé.

La solution actuelle reste provisoire et nous espérons vivement que la situation des marchés financiers évoluera favorablement pour nous permettre d'offrir, à nouveau, de meilleures prestations sociales à nos employés.

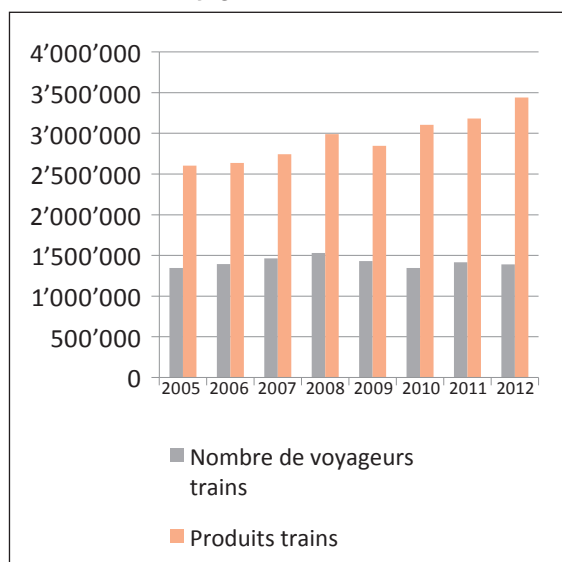
Imposition des terrains

La Compagnie des chemins de fer du Jura ne possède pas d'immobilisations vouées à un secteur autre que celui lié aux activités de transports.

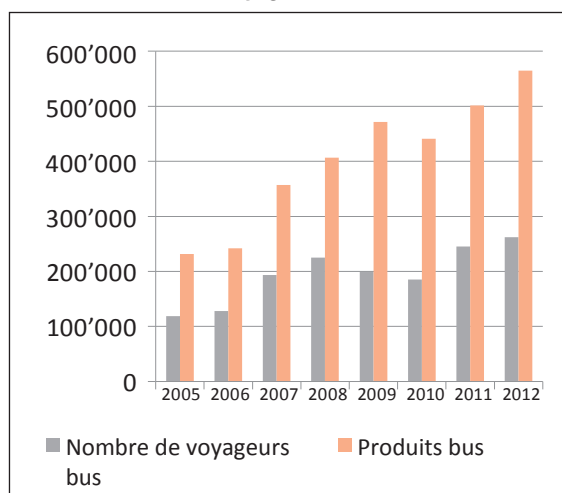
Comptabilisation du résultat

Selon la législation en vigueur.

Voyageurs chemin de fer



Voyageurs bus



Résultat d'exploitation par secteur d'activité 2012

CHF	Infrastructure ferroviaire	Transport voyageurs train	Transport voyageurs bus	Transport marchandises rail	Excursion	Transport du lait	CarPostal	Noctambus	Transports privés bus	Garage	Imputations internes	Résultat d'exploitation	Charges et produits extraordinaires	Total général 2012
Coûts	10'529'236	13'410'309	2'077'007	1'913'849	1'202'321	1'594'515	576'388	169'075	556'842	106'646	-2'450'322	29'685'866	10'000	29'695'866
Produits	2'444'429	5'335'535	568'998	14'32'608	11'23'697	1'724'048	507'167	166'837	686'891	119'115	-2'450'322	11'659'003	110'069	11'769'072
Indemnité	8'169'908	7'923'476	1'875'074	513'001								18'481'459		18'481'459
Résultat	85'101	-151'298	367'065	31'760	-78'624	129'533	-69'221	-2'238	130'049	12'469	-	454'596	100'069	554'665

Résultat d'exploitation par secteur d'activité 2013

CHF	Infrastructure ferroviaire	Transport voyageurs train	Transport voyageurs bus	Transport marchandises rail	Excursion	Transport du lait	CarPostal	Noctambus	Transports privés bus	Garage	Imputations internes	Résultat d'exploitation	Charges et produits extraordinaires	Total général 2013
Coûts	11'825'584	12'358'508	2'648'047	1'598'409	1'265'979	1'472'296	476'314	181'183	565'980	99'158	-2'507'873	29'983'565	-	29'983'585
Produits	3'798'807	4'466'215	623'411	14'111'514	11'666'791	1'563'684	456'998	169'832	711'593	106'919	-2'507'873	11'967'881	38'700	12'006'581
Indemnité	7'896'524	8'112'260	1'773'567	470'733								18'253'084		18'253'084
Résultat	-130'253	219'967	-251'069	283'838	-99'188	91'388	-19'316	-11'351	145'603	7'761	-	237'380	38'700	276'080

COMPTES ET BILAN

BILANS AUX 31.12.2013 ET 31.12.2012

Actif	31.12.2013	31.12.2012
Immobilisations	78'742'485.36	72'673'764.87
Valeur comptable des immobilisations	65'484'592.04	69'863'941.24
Objets inachevés	13'257'893.32	2'809'823.63
Fonds de roulement	9'326'335.37	9'916'995.74
Espèces, avoirs au CCP et dans les banques	5'212'330.76	4'265'013.10
Placements à terme	0.00	0.00
Débiteurs	2'130'488.36	3'663'264.33
Ducroire	(-50'000.00)	-100'000.00
Valeurs en portefeuille	2.00	2.00
Approvisionnement en magasin	1'539'836.63	1'558'677.85
Réserve pour obsolescence des stocks	(-100'000.00)	(-100'000.00)
Autres postes de l'actif	593'677.62	630'038.46
Solde débiteur du compte de résultat	0.00	0.00
Total de l'actif	88'068'820.73	82'590'760.61
Passif	31.12.2013	31.12.2012
Capital propre	12'068'221.01	11'899'278.13
Capital social	10'850'000.00	10'850'000.00
Réserves	1'218'221.01	1'049'278.13
Capital étranger	7'847'222.39	9'479'227.88
Engagement à long terme	4'578'100.00	4'912'750.70
Engagement à court terme	0.00	16'409.19
Créanciers	1'162'782.19	1'464'027.94
Provision heures supplémentaires non payées et vacances non prises	775'822.00	781'000.00
Provision TVA	20.000.00	20.000.00
Provision Symova, assainissement	600.000.00	1'200'000.00
Provision pour entretien de PN	281'857.00	250'818.45
Provision pour correction de tracé Orange	107'000.00	107'000.00
Provision motrice VN	150'000.00	150'000.00
Provision maintenance distributeurs S&B	104'256.00	190'000.00
Provisions diverses	0.00	46'021.60
Autres postes du passif	67'405.20	341'200.00
Contribution d'investissements des pouvoirs publics	68'046'240.60	61'212'254.60
Solde créditeur du compte de résultat	107'136.73	0.00
Total du passif	88'068'820.73	82'590'760.61

COMPTES DE RÉSULTATS 2013 ET 2012

	2013	2012
Charges de personnel	16'260'527.87	16'118'644.00
Traitements et salaires	12'687'319.65	12'611'429.15
Indemnités diverses et uniformes	769'457.25	851'184.75
Charges sociales	2'728'750.97	0.00
Propres prestations pour le compte des immobilisations	75'000.00	2'656'030.10
Frais de choses	7'948'028.10	7'914'429.81
Dépenses générales	1'532'298.10	1'593'343.26
Publicité	292'315.24	225'317.60
Assurances et dédommagements	321'929.35	272'469.20
Prestations de service par des tiers	1'607'731.30	1'876'116.78
Fermages et loyers	127'489.90	140'602.18
Energie et matières de consommation	1'895'424.40	1'956'107.05
Matériel et prestations de tiers pour l'entretien	2'170'839.81	1'850'473.74
Frais de construction et de renouvellement ne pouvant être portés à l'actif	104'247.70	430.00
Frais de capitaux	167'873.58	170'543.22
Amortissements	5'502'909.44	5'808'883.67
Infrastructure	2'858'431.44	2'766'709.00
TRV	2'110'756.00	2'481'012.00
Marchandises	89'419.00	90'169.00
Services accessoires	444'303.00	388'913.00
Capital de roulement	0.00	82'080.67
Total des charges d'exploitation	29'983'586.69	30'012'930.70
Excédent des produits	237'379.61	454'595.60
Total	30'220'966.30	30'467'526.30
Produits de transport	8'172'460.01	7'943'434.19
Transport des voyageurs	5'226'628.71	4'791'465.69
Transport des marchandises	2'945'831.30	3'151'968.50
Indemnisation pour les prestations en faveur de l'économie générale	18'253'083.85	18'481'458.60
Produits accessoires	3'795'422.44	4'042'633.51
Prestations de service à des tiers	2'152'803.10	2'292'952.27
Fermages et loyers	210'688.45	261'582.50
Prestations pour des tiers	115'168.85	188'856.99
Propres prestations pour le compte des immobilisations	902'961.85	937'839.40
Produits des participations et du fonds de roulement	5'908.89	7'687.56
Autres produits	407'891.30	353'714.79
Total des produits d'exploitation	30'220'966.30	30'467'526.30
Excédent de charges	0.00	0.00
Total	30'220'966.30	30'467'526.30

COMPTES DE RÉSULTATS 2013 ET 2012

	2013	2012
Résultat infrastructure	-130'253.75	85'100.66
Résultat transport régional voyageurs	-23'341.42	215'768.17
Résultat marchandises	283'838.05	31'759.84
Résultat services accessoires	107'136.73	121'966.93
Résultat d'exploitation	237'379.61	454'595.60
Charges extraordinaires	0.00	-10'000.00
Produits extraordinaires	38'700.00	110'069.05
Résultat de l'entreprise pour l'année	276'079.61	554'664.65
Solde débiteur (-)/créditeur de l'année précédente	107'136.73	165'392.88
Utilisation solde débiteur (-)/créditeur de l'année		
- Attribution réserves des secteurs	0.00	0.00
- Attribution réserve des services accessoires	0.00	-165'392.88
Dotations aux réserves	-308'838.05	-389'271.77
Prélèvement sur réserves	139'895.17	0.00
Provision assainissement Symova	-600.000.00	0.00
Solde créditeur / Solde débiteur (-)	107'136.73	165'392.88

ANNEXE AUX COMPTES

	31.12.2013	31.12.2012
Montant global des dettes découlant de contrats de leasing non portées au bilan (y.c. intérêts)	52'062.50	66'760.00
Valeurs assurances-incendie des bâtiments, installations, mobiliers et véhicules		
Total assuré (détail fourni dans ce rapport de gestion)	166'050'619.00	164'587'162.00
Engagement envers les institutions de prévoyance professionnelles	600'000.00	1'200'000.00

La compagnie des Chemins de fer du Jura SA est affiliée, au titre de la prévoyance professionnelle auprès de la Fondation collective LPP Symova. Cette dernière souffre d'un taux de couverture inférieur à 100 %.

La compagnie des Chemins de fer du Jura SA s'est engagée, au même titre que d'autres sociétés tierces affiliées, à participer à l'assainissement progressif de cette caisse de pensions par des versements de cotisations d'assainissement de 5 % (4,5 % dès 2014). Ces cotisations d'assainissement servent à couvrir le manco de financement actuel pour les actifs et rentiers, lesquels sont regroupés au sein d'une fondation collective. Au 31.12.2013, une estimation permet de déterminer le découvert financier à hauteur de CHF 3,14 mio, part employeur et employés. L'engagement total de l'employeur est donc estimé à CHF 1,57 mio à fin 2013 (50 % de CHF 3,11 mio). Le taux de couverture au 31.12.2013 est estimé à hauteur de 92,83 %. Le Conseil de Fondation de SYMOVA a déterminé des paliers obligatoires en terme de taux de couverture minimum, soit pour le 31.12.2013 l'atteinte d'un taux de couverture de 88,06 %.

En 2013, la compagnie des Chemins de fer du Jura SA a procédé, en diminution de la provision, à un versement supplémentaire de CHF 600'000.-. Le montant de la provision s'élève désormais à CHF 600'000.- (2013: CHF 1'200'000.-).

Indication sur la réalisation d'une évaluation des risques

Un système d'analyse des risques a été mis en place en 2008. Le Conseil d'administration a pris acte de la mise en place de ce système d'analyse lors de sa séance du 7 novembre 2008 et a approuvé les mesures prises. L'évaluation annuelle des risques mise à jour a été approuvée par le Conseil d'administration lors de sa séance du 11 décembre 2013.

Pour toutes les autres positions figurant à l'article 663b du CO

Mention

Néant

Néant

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
POUR L'AFFECTATION DU SOLDE DU COMPTE DE RÉSULTATS

	2013	2012
Résultat de l'entreprise pour l'année	276'079.61	554'664.65
Dotation aux réserves		
- Produit des comptes bloqués art. 56 LCF	0.00	0.00
- Excédent de charges de l'infrastructure	0.00	85'100.66
- Excédent de charges du transport régional voyageurs	0.00	272'411.27
- Excédent de produits marchandises VE	90'812.19	13'217.39
- Excédent de produits marchandises VN	218'025.86	18'542.45
Prélèvement sur réserves		
- Produit des comptes bloqués art. 56 LCF	0.00	0.00
- Excédent de charges de l'infrastructure	-126'253.75	0.00
- Excédent de charges du transport régional voyageurs	-13'641.42	0.00
- Excédent de produits marchandises VE	0.00	0.00
- Excédent de produits marchandises VN	0.00	0.00
Total	107'136.73	165'392.88
Proposition du Conseil d'administration		
Prélèvement sur réserves		
- Réserves des services accessoires	0.00	0.00
Dotation aux réserves		
- Réserves des services accessoires	107'136.73	165'392.88
Total	107'136.73	165'392.88

BILAN

Evolution des immobilisations

			31.12.2013	31.12.2012
	augmentation	diminution		
Immobilisations			181'484'214	184'760'035
- Infrastructure	626'823	80'716	106'836'103	106'289'996
- TRV	707'777	4'014'227	66'767'772	70'074'222
- Marchandises	-	25'000	3'175'985	3'200'985
- Accessoires	-	490'478	4'704'355	5'194'833
Amortissements			115'999'621	114'896'096
- Infrastructure	2'858'432	80'716	66'625'834	63'848'118
- TRV	2'110'755	4'014'227	43'669'697	45'573'169
- Marchandises	89'419	25'000	2'764'207	2'699'788
- Accessoires	444'303	279'441	2'939'883	2'775'021
Valeur comptable au bilan			65'484'593	69'863'939
- Infrastructure			40'210'269	42'441'878
- TRV			23'098'075	24'501'053
- Marchandises			411'778	501'197
- Accessoires			1'764'472	2'419'811

FLUX DE FONDS

	31.12.2013	31.12.2012
Perte (-)/Bénéfice (+)	107'136.73	165'392.88
Amortissements	1'103'526.11	4'937'203.00
Variation des réserves	168'942.88	399'271.77
Variation des provisions	-705'905.05	250'756.98
Cash flow	673'700.67	5'752'624.63
Variation du capital circulant	-1'537'978.03	-2'429'011.71
Variation du capital étranger circulant	-575'040.55	31'493.73
Flux de fonds relatifs à l'exploitation	-2'113'018.58	-2'397'517.98
Investissements	1'334'599.73	-9'557'958.08
Désinvestissements	-4'610'421.00	-967'122.00
Flux de fonds relatifs aux investissements	-3'275'821.27	8'590'836.08
Contributions d'investissements des pouvoirs publics	6'833'986.00	3'242'360.00
Emprunt à court terme	-16'409.19	-1'297.67
Emprunt à long terme	-334'650.70	325'705.70
Participations	0.00	0.00
Variation du capital étranger	6'482'296.11	3'566'768.03
Liquidités au 01.01	4'265'013.10	5'414'500.36
Liquidités au 31.12	5'212'330.76	4'265'013.10
Variation des liquidités	947'317.66	-1'149'487.26

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Valeurs d'assurances-incendie des bâtiments, installations, mobilier et véhicules

			31.12.2013	31.12.2012
Localité	Rue	Bâtiment	Valeur d'assurance	Valeur d'assurance
Tavannes	Rue Général-Voirol 1	Administration	1'250'000.00	1'250'000.00
	Rue Général-Voirol 1a	Garages	95'000.00	95'000.00
	Orange	Sous-station	165'000.00	165'000.00
	Orange	Bâtiment de service	70'000.00	70'000.00
Tramelan	Grand-Rue 9	Bâtiment administratif+ atelier	2'740'000.00	2'740'000.00
	Grand-Rue 9a	Dépôt des cars	1'370'000.00	1'370'000.00
	Rue de la Promenade 1	Ateliers	3'370'000.00	3'370'000.00
	Rue de la Gare 21	Garage	267'000.00	267'000.00
	Rue de la Gare 23	Ancien garage	1'070'000.00	1'070'000.00
	Rue de la Gare 25	Dépôt	2'160'000.00	2'160'000.00
	Rue de la Gare 27	Halle marchandises	1'560'000.00	1'560'000.00
	Rue de la Gare 29	Gare	1'365'000.00	1'365'000.00
	Le Saucy 1	Gare Les Reussilles	405'000.00	405'000.00
	Rue Virgile-Rossel 27	Halte de Tramelan-Collège	9'000.00	9'000.00
Chemin de la Halte 2a	Halte de Tramelan-Dessous	50'000.00	50'000.00	
La Chaux-des-Breuleux	Gare 31b	Remise	19'100.00	19'100.00
Les Breuleux	Rue de la Gare 8	Gare	664'600.00	664'600.00
	Rue du Curé-Beuret 10	Halte de Les Breuleux-Eglise	15'600.00	15'600.00
Le Noirmont	Rue de la Gare 1	Gare	658'800.00	658'800.00
	Rue de la Gare 1a	Halle marchandises	91'800.00	91'800.00
	Rue de la Gare 1b	Dépôt	378'000.00	378'000.00
	Rue de la Gare 1c	Sous-station	108'000.00	108'000.00
	Rue de la Gare 4a	Remise	97'200.00	97'200.00
Les Bois	Rue de la Gare 3	Gare	641'100.00	641'100.00
La Ferrière	Au village 20a	Gare	180'000.00	180'000.00
	Au village 20b	Sous-station	165'000.00	165'000.00
La Chaux-de-Fonds	Bas-Monsieur 19b	Gare de La Cibourg	258'886.00	267'143.00
	Rue du Crêt 29	Gare de l'Est	151'905.00	151'905.00
	La Joux-Perret 16a	Halte	23'047.00	23'047.00
Montfaucon	Pré-Petitjean 71a	Gare	371'400.00	371'400.00
	Pré-Petitjean 71c	Sous-station	157'400.00	185'000.00
Saignelégier	Rue de la Gare 11	Gare	2'964'400.00	2'964'400.00
	Rue de la Gare 11a	Halle marchandises	337'500.00	337'500.00
	Rue de la Gare 11b	Marquise sur quai	180'100.00	180'100.00
	Rue de la Gare 11c	Couverture sortie passage inférieur	16'800.00	16'800.00
	Rue de la Gare 11d	Local à vélos	45'100.00	45'100.00
	Rue de la Gare 9	Ancien dépôt	1'125'100.00	1'125'100.00
	Rue de la Gare 9a	Nouveau dépôt	2'587'400.00	2'587'400.00
	Rue de la Gare 13	Réduit jardin	11'200.00	11'200.00
	Rue de la Gare 17	Garage autocars	1'350'000.00	1'350'000.00
Glovelier	Combe-Tabellon 64a	Bâtiment de service	67'500.00	67'500.00
	Combe-Tabellon 64b	Sous-station	168'400.00	168'400.00
Alle	Route de Courgenay 3	Gare	635'500.00	650'000.00
Vendlincourt	Sur Bottenie 60d	Gare	652'600.00	652'600.00
Bonfol	Prés du Moulin 319+320	Gare	798'800.00	798'800.00
	Prés du Moulin 322	Dépôt	866'300.00	866'300.00
Réseau	Assurance incendie	Mobilier, installations et véhicules	132'852'624.00	134'265'724.00
Total			164'587'162.00	166'050'619.00

Processus d'investissement et de financement

N°	Objet maintien de la substance	Investissements / utilisation des fonds en CHF													
		1	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	14		
		actualisé des coûts de l'objet Etat au (date de référence)	Total	Report des installations en construction issues de la période de convention précédente	Coûts convenus pour la période de convention (actuelle)	Total	actualisés des coûts pour la période de convention	Coûts d'investissement annuels convenus (ce chiffre reste inchangé tout au long de la période de convention)	pour l'année: 2013	pour l'année: 2014	Plan d'investissement actualisés à la date de référence	Report 4: installations en construction issues de la période de convention précédente	Coûts de construction durant l'exercice	Total	Coûts restants après l'exercice
		Etat 31.12.2013	précédente 01.01. 2013	2013-2016 Etat 01.01. 2013	2013-2016 Etat 31.12.2013	pour l'année: 2013	pour l'année: 2014	pour l'exercice: 2013	au 01.01. 2013	jusqu'à la date de référence 31.12.2013	la date de référence 31.12.2013	2013	2013	2013	2013
236/ 301.0	Gare Gloverier	4'644'760	4'572'955	69'000	4'644'760	69'000	0	71'805	4'572'955	0	71'805	4'572'955	71'805	4'644'760	0
236/ 301.1	Transbordement ordures Gloverier	1'517'441	1'477'164	66'000	1'517'441	66'000	0	40'277	1'477'164	0	40'277	1'477'164	40'277	1'517'441	0
236/ 302.0	Gare Le Noirmont	14'763'000	852'762	13'861'000	14'763'000	5'434'340	7'178'000	6'017'194	852'762	0	6'017'194	852'762	6'017'194	6'869'956	7'893'044
236/ 303.0	Renouvellement de voies	1'000'000	0	1'000'000	1'000'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1'000'000
236/ 307.0	Transbordement ordures La Chx-de-Fds	5'582'224	82'224	5'500'000	5'582'224	5'000'000	500'000	166'703	82'224	0	166'703	82'224	166'703	248'927	5'333'297
236/ 308.3	Gestion du trafic Tram. 2/3 236 1/3 237	1'279'034	46'034	1'233'000	1'279'034	1'330'000	133'000	209'449	46'034	0	209'449	46'034	209'449	255'483	1'023'552
236/ 9.15	PN Stand Gloverier assainissement	87'135	0	0	87'135	0	0	87'135	0	0	87'135	0	87'135	87'135	0
236/ 309.1	PN Saignelégier assainissement	200'000	200'000	200'000	200'000	200'000	200'000	200'000	0	0	200'000	0	200'000	200'000	0
236/ 313.0	Mise en site propre La Chx-de-Fds	5'045'470	161'470	4'884'000	5'045'470	100'000	200'000	192'486	161'470	0	192'486	161'470	192'486	353'956	4'689'1514
236/ 313.1	Réhaussement de quai Chx-de-Fds-Est	448'594	48'594	400'000	448'594	0	200'000	382'1	48'594	0	382'1	48'594	382'1	524'15	396'179
236/ 354.0	Protection contre dangers naturels	1'102'893	202'893	900'000	1'102'893	100'000	200'000	39'910	202'893	0	39'910	202'893	39'910	242'803	860'090
236/ 355.0	Création d'un chemin, La Côte d'Oye	124'330	124'330	0	124'330	0	0	124'330	0	0	124'330	0	124'330	124'330	0
236/ 357.0	Téléaffichage gare 2/3 236 1/3 237	305'479	185'015	180'000	305'479	40'000	40'000	45'117	185'015	0	45'117	185'015	45'117	230'132	75'347
236/ 366.0	Frais à neige de 2011-2012	8'500	0	0	8'500	0	0	8'500	0	0	8'500	0	8'500	8'500	0
236/ 366.0	Frais à neige 236/237	15'000	0	15'000	15'000	15'000	0	15'000	0	0	15'000	0	15'000	15'000	0
236/ 368.0	Pont de l'Hôtel de Ville Chx-de-Fds	3'250'000	0	3'250'000	3'250'000	50'000	0	144'367	0	0	144'367	0	144'367	144'367	3'105'633
236/ 380.0	PN divers petits	424'469	97'517	300'000	424'469	200'000	100'000	326'952	97'517	0	326'952	97'517	326'952	424'469	0
236/ 388.0	Poste de bloc IS Scout	418'115	18'115	400'000	418'115	400'000	0	160'382	18'115	0	160'382	18'115	160'382	178'497	239'618
236/ 389.1	LC	650'000	0	650'000	650'000	180'000	220'000	24'095	0	0	24'095	0	24'095	24'095	625'905
236/ 321.0	Wagon transport rails 2/3 236 1/3 237	273'000	0	273'000	273'000	0	0	0	0	0	0	0	0	12'350	273'000
236/ 330.0	Rampe de neutralisation	12'350	0	14'000	12'350	14'000	0	12'350	0	0	12'350	0	12'350	12'350	0
236/ 332.0	Caméras de vidéo surveillance	60'000	0	60'000	60'000	15'000	15'000	6'730	0	0	6'730	0	6'730	6'730	60'000
236/ 350.0	Faisceau dépôt La Chx-Fds	1'000'000	0	1'000'000	1'000'000	100'000	0	67'300	0	0	67'300	0	67'300	67'300	993'270
236/ 352.0	Adapt. IS La Cibourg	1'000'000	0	1'000'000	1'000'000	500'000	500'000	0	0	0	0	0	0	0	1'000'000
236/ 353.0	Rempl. de chaudières	50'000	0	50'000	50'000	0	50'000	0	0	0	0	0	0	0	50'000
236/ 316.0	Véhicule 43	10'000	0	10'000	10'000	0	0	82'145	0	0	82'145	0	82'145	82'145	10'000
236/ 370.0	Parc informatique	140'000	0	140'000	140'000	80'000	20'000	82'145	0	0	82'145	0	82'145	82'145	57'855
	Divers	200'000	0	200'000	200'000	50'000	50'000	0	0	0	0	0	0	0	200'000
	maintien de la substance total	43'611'794	7'869'073	34'735'000	42'711'794	12'746'340	94'060'000	7'654'418	7'869'073	0	7'654'418	7'869'073	7'654'418	15'523'489	28'086'305
extension	extension total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Coûts totaux des investissements y.c. TVA non rattachable	43'611'794	7'869'073	34'735'000	42'711'794	12'746'340	94'060'000	7'654'418	7'869'073	0	7'654'418	7'869'073	7'654'418	15'523'489	28'086'305

Processus d'investissement et de financement

N°	Objet	Investissements / utilisation des fonds en CHF													
		3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	14			
		Total	Total	Total	Total	Coûts d'investissement	Coûts d'investissement	actualisé	Report 4:	Coûts de construction	Total	Coûts restants après l'exercice			
		actualisés des coûts de l'objet Etat au (date de référence)	Report des installations en construction issues de la période de convention précédente	Coûts convenus pour la période de convention (actuelle)	actualisés des coûts pour la période de convention	annuels convenus (ce chiffre reste inchangé tout au long de la période de convention)	annuels convenus (ce chiffre reste inchangé tout au long de la période de convention)	Plan d'investissement actualisé à la date de référence	Installations en construction issues de la période de convention précédente	Coûts de construction durant l'exercice	cumulé des coûts jusqu'à la date de référence	Coûts restants après l'exercice			
		Etat 31.12.2013	01.01. 2013	2013-2016 Etat 01.01. 2013	2013-2016 Etat 31.12.2013	pour l'année: 2013	pour l'année: 2014	pour l'exercice: 2013	au 01.01. 2013	jusqu'à la date de référence 31.12.2013	la date de référence 31.12.2013	2013			
236/ 302.0	Gare Le Noirmont	7437000	424316	6930000	7437000	2730000	3580000	3031217	424316	3031217	3455533	3981467			
236/ 303.0	Renouvellement de voies	750000	0	750000	750000	0	0	0	0	0	0	750000			
236/ 304.0	Renouvellement LC	200000	0	200000	200000	0	0	99251	0	99251	99251	100749			
236/ 308.3	Gestion du trafic Tram. 2/3 236 1/3 237	651000	23017	617000	651000	67000	67000	105512	23017	105512	128529	522471			
236/ 316.0	Véhicule 43	10000	0	10000	10000	0	0	0	0	0	0	10000			
236/ 321.0	Wagon transport rails 2/3 236 1/3 237	137000	0	137000	137000	0	0	0	0	0	0	137000			
236/ 330.0	Rampe de neutralisation	6150	0	7000	6150	7000	0	6150	0	6150	6150	0			
236/ 332.0	Caméras de vidéo surveillance	45000	0	45000	45000	0	15000	0	0	0	0	45000			
236/ 353.0	Remplacement de chaudières	100000	0	100000	100000	0	0	0	0	0	0	100000			
236/ 357.0	Téléaffichage gare 2/3 236 1/3 237	120000	93203	40000	120000	20000	20000	22728	93203	22728	115931	4069			
236/ 66.00	Fraises à neige de 2011-2012	4500	0	4500	4500	0	0	4500	0	4500	4500	0			
236/ 366.0	Fraises à neige 236/237	7352	0	8000	7352	8000	0	7352	0	7352	7352	0			
236/ 380.0	PN divers petits	142536	101390	0	142536	0	0	41146	101390	41146	142536	0			
237/358.0	Interface Tavannes	250000	0	50000	250000	0	0	0	0	0	0	250000			
237/ 361.0	Place Les Reussilles	222852	221888	3112	222852	3112	0	964	221888	964	222852	0			
237/ 381.0	Gare de Tramelan, modification voies	6270000	0	2700000	2700000	20000	150000	131727	0	131727	131727	6138273			
237/ 390.0	Correction tracé Orange-Tramelan	3000000	0	3000000	3000000	0	3000000	0	0	0	0	3000000			
236/ 370.0	Parc informatique	50000	0	50000	50000	40000	10000	41072	0	41072	41072	8928			
	Divers	100000	0	100000	100000	25000	25000	0	0	0	0	100000			
	maintien de la substance total	19503390	863814	12117112	13303390	2920112	6967000	3491618	863814	3491619	4355433	15147957			
extension															
237/ 390.0	Correction du tracé Orange	1000000	107421	892579	1000000	892579	0	892579	107421	0	107421	892579			
	extension total	1000000	107421	892579	1000000	892579	0	892579	107421	0	107421	892579			
	Coûts totaux des investissements y c. TVA non récupérable	20503390	971235	13'009'691	14'303'390	3'812'691	6'967'000	4'384'197	971'235	3'491'619	4'462'854	16'040'536			

Processus d'investissement et de financement

N° maintient de la substance	Objet	Investissements / utilisation des fonds en CHF													
		1	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	14		
		Total	Total	Total	Total	Total	Coûts d'investissement annuels convenus (ce chiffre reste inchangé tout au long de la période de convention)	Coûts d'investissement annuels convenus (ce chiffre reste inchangé tout au long de la période de convention)	Plan d'investissement actualisé à la date de référence	Report 4: report construction issues de la période de convention précédente au 01.01. 2013	Coûts de construction durant l'exercice	Total cumulé des coûts jusqu'à la date de référence 31.12.2013	Coûts restants après l'exercice 2013		
		Etat 31.12.2013	2013-2016 Etat 01.01. 2013	2013-2016 Etat 01.01. 2013	2013-2016 Etat 31.12.2013	pour l'année: 2013	pour l'année: 2014	pour l'exercice: 2013	au 01.01. 2013	jusqu'à la date de référence 31.12.2013	la date de référence 31.12.2013				
236/ 380.0	PN divers petits	64'880	130'540	130'540	64'880	130'540		60'420	4'460	60'420	64'880	0			
236/ 332.0	Caméras de vidéo surveillance	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000		0	0	0	0	15'000			
238/ 340.0	Alle, PN privé km 4.396	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	0	0	0	0	100'000			
238/ 341.0	Alle, PN privé km 4.434	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	0	0	0	0	100'000			
238/ 351.0	Planification des gares et IS Ajoie	10*150'000	150'000	150'000	150'000	150'000	25'000	0	0	0	0	10*150'000			
236/ 316.0	Véhicule 43	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000		0	0	0	0	10'000			
236/ 370.0	Parc informatique	46'000	16'000	16'000	46'000	13'000	3'000	13'691	0	13'691	13'691	32'309			
	Divers	40'000	40'000	40'000	40'000	10'000	10'000	0	0	0	0	40'000			
		10'525'880	567'540	567'540	525'880	168'540	238'000	74'111	4'460	74'111	78'571	10'447'309			
extension	maintient de la substance total	4'460	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
	extension total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
	Coûts totaux des investissements y c. TVA non rattachable	4'460	567'540	567'540	525'880	168'540	238'000	74'111	4'460	74'111	78'571	10'447'309			

Ligne 238

ATTESTATION D'ASSURANCE VVST



Elisabethenanlage 25 · Postfach · CH-4002 Basel · T. 061 270 91 70

Chemins de fer du Jura
Rue Général-Voirol 1
2710 Tavannes

Ina Schneider-Zobel
dipl. rer. pol.
Responsable Marketing et
Prestations de Services
T. 061 270 91 87
F. 061 270 91 99
ina.schneider@vvst.ch
FINMA-Nr. 20782
www.vvst.ch

Bâle, le 28 janvier 2014

VVST – Attestation d'assurance pour la publication dans le rapport de gestion 2013

***Assurance responsabilité civile entreprise des entreprises de chemins de fer et
infrastructures ferroviaires pour le transport public***

Assurance de base : CHF 5'000'000 par événement assuré.

Assurance complémentaire : CHF 25'000'000 en excédent de CHF 5'000'000.
Garantie disponible deux fois par année d'assurance.

VVST

Ina Schneider-Zobel
dipl. rer. Pol.
Responsable Marketing et
Prestations de Services

Günther Merz
Expert fédéral diplômé en assurances
privées et sociales
Chef de projets

ATTESTATION D'ASSURANCE VVST



Elisabethenanlage 25 · Postfach · CH-4002 Basel · T. 061 270 91 70

Chemins de fer du Jura
Rue Général-Voirol 1
2710 Tavannes

Ina Schneider-Zobel
dipl. rer. pol.
Responsable Marketing et
Prestations de Services
T. 061 270 91 87
F. 061 270 91 99
ina.schneider@vvst.ch
FINMA-Nr. 20782
www.vvst.ch

Bâle, le 28 janvier 2014

VVST – Attestation d'assurance pour la publication dans le rapport de gestion 2013

Assurance responsabilité civile entreprise pour les entreprises d'autobus pour le transport public

- Assurance de base :** CHF 5'000'000 par événement assuré.
- Assurance complémentaire 1 :** CHF 15'000'000 en excédent de CHF 5'000'000 par événement assuré.
- Assurance complémentaire 2 :** CHF 80'000'000 en excédent de CHF 20'000'000.
Garantie disponible deux fois par année d'assurance.

VVST

Ina Schneider-Zobel
dipl. rer. Pol.
Responsable Marketing et
Prestations de Services

Günther Merz
Expert fédéral diplômé en assurances
privées et sociales
Chef de projets

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T + 41 (0)32 722 19 19
F + 41 (0)32 722 19 20
info@fidmc.ch
www.fidmc.ch

1

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie des chemins de fer du Jura (C.J.) SA, Tavannes

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Compagnie des chemins de fer du Jura (C.J.) SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalie significative due à une fraude ou une erreur. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application des principes de présentation des comptes ainsi que de la mise en place de principes d'évaluations adéquats.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous avons réalisé notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit de manière telle à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalie significative.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Pour évaluer ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne, autant qu'il concerne l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non pas dans le but d'exprimer une opinion d'audit sur l'efficacité de celui-ci. L'audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des principes comptables, la vraisemblance des évaluations appliquées ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Paragraphe d'observation

Ainsi qu'il ressort de la note dans l'annexe aux comptes annuels, la Compagnie des chemins de fer du Jura (C.J.) SA s'est engagée à participer à l'assainissement de la Caisse de pensions SYMOVA, ceci en ce qui concerne les engagements techniques du personnel de la première nommée. L'essentiel de cet assainissement est financé par des cotisations d'assainissement. L'engagement en résultant, estimé à CHF 1'570'000.00 au 31 décembre 2013, n'est provisionné qu'à hauteur de CHF 600'000.00 dans les comptes annuels.

J..

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA
NEUCHÂTEL / YVERDON-LES-BAINS / LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Temple-Neuf 4
2001 Neuchâtel

Avenue des Sciences 3
1400 Yverdon-les-Bains

Avenue Léopold-Robert 117
2300 La Chaux-de-Fonds

An independent member of
MOORE STEPHENS
Moore Stephens International Limited
Membre de la CHAMBRE FIDUCIAIRE

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T + 41 (0)32 722 19 19
F + 41 (0)32 722 19 20
info@fidmc.ch
www.fidmc.ch

2

Rapport sur d'autres dispositions légales


Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne pour l'établissement des comptes annuels, défini conformément aux prescriptions du Conseil d'administration.


En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du résultat au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Au surplus, nous vous informons que nous avons pu constater que les comptes annuels 2013 ont été approuvés par l'autorité de surveillance en date du 23 avril 2014.

Neuchâtel, le 19 mai 2014
DSC/cti


Damien Schaller
expert-réviseur agréé

FIDUCIAIRE
MULLER CHRISTE & ASSOCIÉS SA


Sébastien Charpié
expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)
Proposition relative à l'emploi du résultat au bilan

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA
NEUCHÂTEL / YVERDON-LES-BAINS / LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Temple-Neuf 4
2001 Neuchâtel

Avenue des Sciences 3
1400 Yverdon-les-Bains

Avenue Léopold-Robert 117
2300 La Chaux-de-Fonds

An independent member of
Moore Stephens International Limited

MOORE STEPHENS

Membre de la CHAMBRE  FIDUCIAIRE

APPROBATION DES COMPTES PAR L'OFFICE FÉDÉRAL DES TRANSPORTS



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral des transports OFT
Division Financement

CH-3003 Berne, OFT

A-Post

Compagnie des Chemins de fer du Jura
Rue Général-Voirol 1
Case postale 32
2710 Tavannes

Référence du dossier: BAV-314.2-00001/00009/00002

Votre référence:

Notre référence: fin

Dossier traité par: Neshat Firouzi

Berne, le 23 avril 2014

Bilan et comptes 2013 de la Compagnie des Chemins de fer du Jura (CJ) SA

Mesdames, Messieurs,

En vertu de l'art. 37 de la loi du 20 mars 2009 sur le transport de voyageurs (LTV ; RS 745.1) et de l'art. 6 de l'ordonnance du 18 janvier 2011 sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC ; RS 742.221), nous avons vérifié formellement les postes du bilan et des comptes liés aux contributions et prêts de droit ferroviaire en cours et nous les approuvons par la présente. Il s'agit d'un examen sous l'angle du droit des subventions en complément de celui de l'organe de révision.

Les dispositions relatives à une présentation distincte du secteur de l'infrastructure de celle des autres secteurs, conformément au chap. 8 « Séparation du secteur des transports et du secteur de l'infrastructure » de la loi sur les chemins de fer (LCdF ; RS 742.101), à la section 4 de l'ordonnance du 4 novembre 2009 sur les concessions et le financement de l'infrastructure ferroviaire (OCFIF ; RS 742.120) et à l'art. 7 OCEC sont correctement mises en œuvre.

L'approbation des comptes a également compris les valeurs indicatives du tableau de provenance et d'emploi des fonds en date du 31 décembre 2013. Pour la vérification finale des objets qui ont fait l'objet d'un décompte final au cours de l'exercice 2013, les rapports finaux visés à la section 6 « Contrôle de gestion de la convention sur les prestations » pour l'année 2013 doit nous être remis dans les délais prescrits.

Veuillez noter que vu l'art. 37, al. 3, LTV, les entreprises doivent attester dans leur rapport de gestion le résultat de l'examen précité. Nous vous prions de nous adresser un exemplaire de votre rapport de gestion définitif.

Office fédéral des transports OFT
Adresse postale: 3003 Berne
Adresse physique: Mühlestrasse 6, 3063 Ittigen
Neshat Firouzi
Tél. +41 (0) 313255652, Fax +41 (0) 313225987
neshat.firouzi@bav.admin.ch
www.bav.admin.ch



C O O . 2 1 2 5 . 1 0 0 . 2 . 6 6 1 8 9 9 7

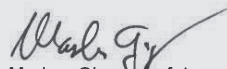
APPROBATION DES COMPTES PAR L'OFFICE FÉDÉRAL DES TRANSPORTS

Référence du dossier: BAV-314.2-00001

Conformément à l'art. 42 de l'ordonnance sur les émoluments (OseOFT ; RS 742.102), un émolument est perçu en fonction du temps consacré à l'examen et à l'approbation des comptes et du bilan. De ce fait, un émolument de CHF 2'030.- vous sera facturé, payable 30 jours après l'envoi de la présente lettre. Si, dans ce délai, vous demandez une décision attaquable, l'émolument sera payable 30 jours après l'entrée en force exécutoire de la décision. Le délai de paiement est de 30 jours à partir de l'échéance. Une facture séparée suit.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Office fédéral des transports



Markus Giger, chef de section
Section Réseau ferré



Neshat Firduzi
Section Réseau ferré

Annexes :

- Comptabilité analytique 2013

Copie avec annexes p. i. à :

- Service des transports, Rue des Moulins 2, 2800 Delémont
- Service des transports, Rue de Tivoli 5, Case postale 24, 2000 Neuchâtel
- Amt für öffentlichen Verkehr des Kantons Bern, Reiterstrasse 11, 3011 Bern
- Serge Reichen, Ch. de la Grangette 31, 1094 Paudex
- fin/sn/aa

Copie p. i. à:

- Monsieur Maxime Jeanbourquin, Rue des Prés 1, 2350 Saignelégier
- Fiduciaire Muller Christe & Associés SA, Rue du Temple-Neuf 4, 2001 Neuchâtel

Interne par pointeur à :

- rc, rev, voi/FI, sri/gv, dmm/pv, phs/sn, gim/sn

PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Se fondant sur le rapport de gestion et les comptes 2013 ainsi que sur le rapport de l'organe de révision, le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale des actionnaires :

- a) d'approuver le rapport de gestion, les comptes et le bilan 2013 ;
- b) de prendre acte des prélèvements ou dotations suivants conformément aux articles 36 de la loi sur le transport de voyageurs et 67 de la loi sur les chemins de fer :
 - CHF 126'253.75 à prélever sur la réserve spéciale pour pertes futures infrastructure ;
 - CHF 13'641.41 à prélever sur la réserve spéciale pour pertes futures trafic régional voyageurs (TRV) ;
 - CHF 90'812.19 à verser à la réserve pour pertes futures marchandises voie étroite (VE) ;
 - CHF 218'025.86 à verser à la réserve pour pertes futures marchandises voie normale (VN) ;
- c) de verser le solde créditeur de CHF 107'136.73 dans la réserve des services accessoires ;
- d) de donner décharge aux administrateurs.

Au nom du Conseil d'administration
Le Président : Maxime Jeanbourquin

Tavannes, le 14 mai 2014

Chemins de fer du Jura

Rue du Général-Voirol 1
CH-2710 Tavannes
Tél.: 032 482 64 50
Fax: 032 482 64 79
information@les-cj.ch
les-cj.ch

**Le train rouge
qui bouge!**